



# Le lien

Bulletin de liaison Février 2020

## Editorial

L'année 2019 passe le relais à 2020 !! Le temps passe vite, mais 2019 a été une année charnière car la recherche sur la maladie de Huntington n'a jamais été aussi porteuse d'espoir.

Nous pouvons affirmer que la prise en charge thérapeutique de la maladie connaît un tournant sans précédent. Une révolution est en marche : la thérapie génique.

En partenariat avec l'équipe du Centre de référence d'Angers des maladies neuro-génétiques, la délégation Loire Bretagne AHF a organisé une journée de rencontre des malades Huntington, de leurs familles et amis au Lycée Agricole de Laval. Cette journée a réuni 120 personnes le 12 octobre dernier, journée riche en échanges avec les différents intervenants, riche d'espoir avec les nouveaux protocoles d'essais de thérapie génique et de procréation médicalement assistée. Tous les thèmes souhaités par les familles ont pu être abordés.

Cette journée des familles habituellement réalisée sur Angers a permis, sur un territoire moins souvent sollicité pour des réunions de rencontre et d'information, de faire participer un nouveau public favorisant aussi la découverte de notre association.

Ces journées décentralisées permettent à la communauté Huntington de Bretagne et des Pays de la Loire de bénéficier des informations médicales et médico-sociales, dispensées lors de l'assemblée générale de l'AHF en mars à Paris (la prochaine, le 14 mars 2020 dans l'amphithéâtre Babinski de l'Hôpital La Pitié Salpêtrière), ou lors d'autres opportunités comme la 3<sup>ème</sup> Journée Nationale de la Maladie de Huntington qui aura lieu le 24 Avril 2020.

Dans le même souci d'apporter l'information dans tous les territoires, une journée régionale importante aura lieu le 3 avril à Brest, organisée par l'Equipe Relais Handicaps Rares de Bretagne, en partenariat étroit avec notre délégation régionale AHF sur le thème « Soutenir la qualité de vie des malades ». A cette rencontre participeront le Dr Katia Youssov, neurologue du Centre de référence national MH de Créteil et le Dr Marc Planes, généticien au CHU de Brest (voir l'article page 7).

En 2019 l'association Loire Bretagne a reçu de nombreux dons. Merci à vous tous! Et merci également à toutes les personnes ou associations qui, par leurs reconnaissances, leurs soutiens financiers, viennent encourager, donner de l'espoir aux malades, aux aidants et aux équipes médicales.

Venez nombreux et nombreuses à toutes ces réunions, c'est une formidable occasion de rencontrer les familles et les professionnels, d'échanger et de participer à l'orientation de notre association nationale.

A bientôt,

L'Equipe Huntington Loire Bretagne.



## Evènements 2019

### Rencontre des familles avec le CHU d'Angers Laval du 12 octobre 2019

En partenariat avec l'équipe du Centre de référence d'Angers des maladies neuro-génétiques, la délégation Bretagne-Pays-de-Loire a organisé une journée de rencontre des malades Huntington, de leur famille et amis au Lycée Agricole de Laval. Cette journée a réuni 120 personnes et nous avons fait la connaissance de nouvelles familles touchées par la maladie.

Les principaux intervenants se sont succédés :

- **Marc ISSANDOU**, président de l'AHF, a expliqué l'engagement de l'association dans le procès en cours contre AVIVA, portant sur une assurance souscrite par une famille et le refus d'AVIVA de payer sous le prétexte fallacieux que la maladie n'a pas été déclarée par la famille,
- **Caroline YAMEOGO**, assistante sociale, rattachée au service de neurologie du CHU d'Angers, a présenté l'ensemble des droits médicaux sociaux liés à la pathologie de Huntington,
- Le **Dr Gaëlle MELAYE**, biologiste au centre de diagnostic pré-implantatoire (DPI) du CHU de Nantes, a présenté l'ensemble des démarches à effectuer lors d'une procréation médicalement assistée pour les couples souhaitant avoir un enfant non porteur de la maladie de Huntington,
- Le **Dr Clarisse SCHERER-GAGOU**, neurologue au CHU d'Angers et membre de l'équipe du Professeur VERNY, a présenté la maladie de Huntington (manifestations cliniques, modalités de transmission, physiopathologie, prise en charge des patients, processus de thérapie génique génération HD ASO),
- Le **Professeur Christophe VERNY**, chef de service de neurologie au CHU d'Angers, a répondu aux nombreuses questions des participants.

Le contenu des trois dernières interventions est largement repris dans les pages suivantes. Merci à toute l'équipe de bénévoles d'avoir permis la réalisation de cette journée. Et un grand merci aux patients, et amis sans qui cette journée n'aurait pu exister.

### Rencontre familiale dans le Finistère le 2 juin 2019

Le dimanche 2 juin 2019, plusieurs familles se sont rassemblées autour de quatre personnes malades à Argol dans la presqu'île de Crozon. Après une courte promenade avec vue sur la rade de Brest. Un goûter a permis aux participants d'échanger dans une ambiance chaleureuse.

### Rencontre au Centre Hospitalier de Saint-Brieuc le 1<sup>er</sup> septembre 2019

En fin d'après-midi de ce dimanche 1<sup>er</sup> septembre s'est tenu une rencontre dans l'amphi du CH de Saint-Brieuc autour de Stéphanie, une ancienne technicienne du service de radiologie du CH de Saint-Brieuc. Elle a occupé ce poste pendant 10 ans, jusqu'au moment où elle n'a plus été en capacité d'assurer son activité en raison de sa maladie (MH). Cette rencontre a été précédée d'une rando moto organisée par les collègues de Stéphanie en partenariat avec les motos clubs de Plérin et Saint-Carreuc. Elle s'est placée sous le signe de la générosité, chaque participant faisant un don à la famille de Stéphanie.



Lors de cette rencontre environ 80 personnes étaient présentes dans l'amphi : personnel de l'hôpital dont le Directeur, le Directeur adjoint à la communication, le Dr Lallement (neurologue), Stéphanie, sa famille et ses anciens collègues ... Et des motards... Le Dr Lallement a fait une présentation de la maladie de Huntington. Cette présentation a été suivie d'une intervention conjointe de l'Equipe Relais Handicaps Rares et de notre association, centrée sur l'explication de comment un accompagnement médico-social spécifique pouvait améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cette maladie.

### **Rando-moto au Mont Saint Michel le 29 septembre 2019**

A l'initiative de l'association BALAZ'RIDERS, club de moto bikers de Balazé, une petite commune de la région de Vitré en Ille et Vilaine, une quarantaine de personnes ont participé à cette journée de randonnée moto, fort sympathique mais combien pluvieuse et qui n'a donc hélas pas eu le succès escompté ! Quelques familles et adhérents se sont retrouvés pour le pique-nique collectif. Il a permis des échanges entre motards et familles, intéressants, chaleureux et généreux.

### **Pôle Saint-Hélier à Rennes**

Ce Pôle Saint-Hélier, situé 54 rue Saint Hélier à Rennes, s'est doté d'un centre de consultations HandiAccès 35 pour les personnes en situation de Handicap complexe et en échec de soins en milieu ordinaire. Il est possible d'être vu pour des consultations dentaires et de soins d'ophtalmologie, de gynécologie, de diététique, de médecine physique et de réadaptation. Le médecin coordinateur, le Dr Aurélie Duruflé-Tapin et l'infirmière coordinatrice, Audrey Devallet, vous accueillent.

**Contact** : 02 99 29 53 07 **Courriel** : consultations.dediees@pole-sthelier.com

## **Recherche médicale**

*Articles validés par Christophe VERNY - CHU Angers.*

### **Réseau Enroll**

Le réseau international Enroll est constitué maintenant de 174 sites (dont 158 actifs, CHU ou équivalents) de 19 pays différents regroupant au total 18 845 patients, soit une centaine de patients par site. Tous ces patients sont suivis annuellement lors de consultations pluridisciplinaires, permettant l'évaluation neurologique, psychologique et cognitive. Les données acquises sont rassemblées et permettent de mieux connaître la maladie sur le plan clinique, d'avoir des conseils adaptés aux difficultés constatées et d'avoir un accès facilité pour les protocoles thérapeutiques.

Onze sites français sont membres du réseau Enroll. Le site d'Angers atteint le chiffre de 239 patients, pour environ 10 millions d'habitants, ce qui le place dans le groupe de tête du réseau Enroll en France. Les deux sites de Créteil et de Lille avec respectivement 218 et 207 patients sont assez proches de celui d'Angers.

### **Etude Generation HD1 (RG 6042)**

En 2018 et 2019, le projet de thérapie génique, qui tente de réduire les effets du codage de la protéine huntingtine par le gène muté, a nettement avancé. Les phases 1 et 2 d'une expérimentation sur une quarantaine de patients, ont montré l'absence de dangerosité du traitement.

La phase 3 de cette étude est la dernière phase de l'expérimentation. Elle doit confirmer l'absence de dangerosité et surtout évaluer l'efficacité du traitement. Elle a



démarré au second semestre 2019, dans un cadre international, sous la responsabilité du Pr Sarah Tabrizzi de l'University College de Londres. Elle réunit deux types d'acteurs : d'une part la filiale américaine du groupe pharmaceutique suisse Roche qui a mis au point le produit de thérapie génique à base d'ASO (AntiSense Oligonucleotides), connue maintenant sous le nom de RG 6042, et qui en assure la fabrication. Et d'autre part, près d'une centaine de sites (CHU ou équivalents) répartis dans 19 pays qui se sont engagés dans cette étude de phase 3, appelée Generation HD1. Ils ont sélectionné les patients après examens et sur différents critères : âge (entre 25 et 65 ans), personnes symptomatiques, capables de lire et de marcher... Pour la France, 62 patients étaient engagés en octobre 2019. Il est prévu d'étendre l'étude jusqu'à 75 patients en février 2020.

Centres	Créteil	Paris - Salpêtrière	Lille	Angers	Marseille	Toulouse	Montpellier	Total
<b>Patients engagés</b>	11	6	11	16	8	6	4	<b>62</b>

*Tableau de répartition des patients engagés en octobre 2019 en France*

Le produit RG 6042 doit être administré par voie intrathécale, c'est-à-dire par injection dans le dos entre deux vertèbres. Pour l'ensemble de l'étude, il est prévu pour chaque patient 13 injections espacées de huit semaines. Ces patients seront répartis en trois groupes : le premier groupe reçoit le produit à chaque injection, le deuxième groupe reçoit en alternance un traitement et un placebo, le troisième groupe reçoit uniquement un placebo.

Depuis les 25 ans de l'histoire de la recherche sur la maladie de Huntington, il s'agit de l'expérimentation d'un nouveau traitement la plus importante et de loin. Les résultats de cette expérimentation feront l'objet de premières publications au début 2022. D'autres thérapies géniques sont envisagées, mais elles sont beaucoup moins avancées que la thérapie RG 6042. C'est le cas notamment de la thérapie génique WVE-120102, étudiée par la jeune société américaine Wave Life Sciences, actuellement toujours en phase 1.

Il est encore un peu tôt pour se préoccuper de la façon dont sera faite la commercialisation du RG 6042, mais on peut légitimement avoir des craintes sur les coûts de mise en œuvre de ces thérapies géniques à travers l'exemple du Zolgensma, première thérapie génique mise en œuvre. Comme l'indique une tribune libre dans le journal Le Monde (8 janvier 2020) « *Cette thérapie génique contre l'atrophie musculaire spinale est commercialisée par le laboratoire suisse Novartis au prix d'environ deux millions l'injection. Novartis a proposé en 2019 un tirage au sort !...* ». Que fera le laboratoire suisse Roche pour le RG 6042 le moment venu ?

### **La recherche à long terme : CRISPR-Cas9**

Dans le bulletin national AHF de décembre 2019, le Pr Anne-Catherine Bachoud-Lévi, responsable du Centre national de référence Huntington de Créteil, a indiqué : « *La thérapie génique, aujourd'hui [RG 6042], a pour objectif de limiter la fabrication de la Huntingtine mutée ; plus tard, on peut espérer qu'avec l'utilisation du CRISPR-Cas9, on pourra découper le fragment trop long du gène muté pour le transformer en un gène non muté, mais nous n'en sommes pas encore là.* »

La découverte du CRISPR-Cas9 est récente. Deux chercheuses en sont à l'origine : la française Emmanuelle Charpentier et l'américaine Jennifer Doudna. De nombreux laboratoires se sont engagés dans des travaux sur ce nouvel outil génétique. Lors du Congrès Huntington européen (EHDN), à Vienne en septembre 2018, les laboratoires des Universités de Lausanne (Pr Nicole Déglon) et de Philadelphie (Pr Beverly Davidson), ont



présenté des communications sur leurs travaux avec CRISPR-Cas9 pour la maladie de Huntington.

De son côté, le Dr Julien Rossignol, depuis qu'il a soutenu sa thèse de doctorat en 2007 à l'Université de Nantes, mène des travaux de recherche sur la maladie de Huntington à l'Université du Central Michigan aux Etats-Unis.

Il y est responsable d'un laboratoire de neurosciences, spécialisé dans la recherche cellulaire. Il travaille depuis 2015 sur CRISPR-Cas9 et a co-signé une publication en avril 2019, montrant l'amélioration de biomarqueurs mitochondriaux dans une modélisation in-vitro de la maladie de Huntington.

Il indique en ce début d'année : « Depuis 2015, un nouvel axe de recherche a été engagé avec la découverte d'un système provenant de bactéries. Ces bactéries ont un système d'édition de leur ADN qui leur permettent de se protéger contre l'intrusion de virus. Depuis cette découverte nommée CRISPR/Cas9 (Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats), de nombreuses études ont montré que l'ADN humain pourrait lui aussi être édité et modifié. Ceci a une importance capitale pour la MH du fait des causes de la maladie qui sont 100% génétiques. Pouvoir éditer et supprimer la mutation responsable de la maladie serait non pas comme les cellules souches un traitement qui agirait sur les conséquences de la mutation, mais un traitement qui agirait sur les causes de la maladie. Le laboratoire du Dr Rossignol a, comme d'autres, débuté un travail de recherche dans ce sens pour modifier la mutation au niveau de l'ADN lui-même.

Mais le travail sur les cellules souches pourrait toujours être bénéfique car si CRISPR fonctionne et supprime la mutation sur les cellules du corps humain, il faudra toujours envoyer ce système d'édition dans le cerveau particulièrement. La recherche se focalise dans ce sens pour transférer ce système dans le corps. »

## Procréation médicalement assistée (PMA) pour la MH

Article validé par le Dr Gaëlle MELAYE – CHU Nantes

En parallèle des différents projets de recherche, le souhait d'épargner la transmission de la maladie à ses enfants est légitime : toute personne, homme ou femme, de plus de dix-huit ans, concernée par la MH, c'est-à-dire soit à risque de développer la maladie en raison d'antécédents familiaux, soit diagnostiquée porteuse de la maladie, qui souhaite avoir un enfant, est amenée, avec le partenaire de son couple, à se poser la question : existent-ils des moyens de procréer un enfant non porteur de la maladie ?

A cette question la recherche médicale a apporté deux réponses, qui se sont affinées durant ces vingt dernières années. Ces deux réponses sont le DPN et le DPI. Lors de la journée des familles de Laval, le Dr Gaëlle Melaye, biologiste du service de génétique médicale du CHU de Nantes est venue présenter ces possibilités de PMA offertes par son centre.

### Le Diagnostic Pré-Natal (DPN)

Pour bénéficier du DPN, le pré-requis de connaissance du statut du père ou de la mère porteur de la MH est imposé. Ce diagnostic se fait une fois la grossesse démarrée naturellement, par biopsie du trophoblaste à partir de la 12<sup>ème</sup> semaine d'aménorrhée ou par amniocentèse à partir de la 15<sup>ème</sup> semaine d'aménorrhée, en étudiant la longueur de la répétition des triplets CAG dans le gène *HTT* du chromosome 4 des cellules fœtales. Le risque de fausse couche lié au geste de prélèvement est très faible : entre 0,5 et 1%.



Dans le cas où le fœtus est porteur de l'anomalie génétique, l'interruption médicale de grossesse (IMG) peut être autorisée par un Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (loi du 4 juillet 2001).

### **Le Diagnostic Pré-Implantatoire (DPI)**

Le DPI permet de connaître le statut de l'embryon avant sa réimplantation dans l'utérus pour obtenir une grossesse d'un enfant sain, évitant ainsi une IMG. Pour cela il faut pratiquer une *fécondation in vitro* (FIV) : après une période très médicalisée de stimulation hormonale ovarienne, une ponction d'ovocytes est réalisée, suivie d'une fécondation in vitro par injection d'un spermatozoïde dans un ovocyte (jour 0). Au 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> jour de développement, une ou deux cellule(s) est/sont prélevée(s) pour faire l'analyse génétique. Si l'embryon est sain, il est implanté dans l'utérus de la mère le 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> jour pour s'y développer normalement.

Deux situations génétiques se rencontrent :

- Le parent à risque connaît son statut par rapport à la MH, il suffit alors de tester les embryons pour la présence ou non de la mutation responsable de la MH, comme dans le diagnostic du DPN, et ne réimplanter que l'embryon sain.
- Le parent à risque ne veut pas connaître son statut génétique par rapport à la MH. On parle alors de DPI d'exclusion : c'est-à-dire que l'on ne recherche plus la mutation chez l'embryon mais l'origine des chromosomes 4 et seuls les embryons n'ayant pas hérité du chromosome 4 du futur grand parent atteint seront transférés.

Si plusieurs embryons sont transférables, un ou deux seront implantés (risque de grossesse gémellaire) ; les autres pourront être congelés pour un éventuel futur transfert.

Les chances de grossesse sont de 25 à 30% à chaque transfert. Plus la femme est jeune, meilleures sont les chances de réussite. La prise en charge est pluridisciplinaire (gynécologue, biologiste de la reproduction, sage-femme, généticien, psychologue et anesthésiste), les délais sont longs : 6 à 24 mois entre le premier contact et la première tentative de DPI, car seulement 5 centres hospitaliers français ont l'agrément : Strasbourg, Montpellier, Nantes, Grenoble, Paris-Clamart. Le coût significatif du DPI est pris en charge par la Sécurité Sociale dans la limite de 4 tentatives. A l'étranger des centres privés le réalisent au prix coûtant.

En pratique la démarche à effectuer est la suivante :

- Réception de la demande par le centre DPI et analyse du dossier,
- Bilan gynécologique et sérologique,
- Au moins une personne de la famille est testée et dans le cas d'un DPI d'exclusion un futur grand parent est atteint ou diagnostiqué porteur,
- Etude de la faisabilité technique,
- Sélection des embryons, puis implantation des embryons.

Le bilan du Centre DPI de Nantes pour la MH, depuis son ouverture en 2013 est le suivant : 43 demandes de DPI, 17 grossesses ont débuté pour 26 couples et ont abouti à la naissance de 15 enfants. Et enfin rappelons que le DPI est encadré par la loi de bioéthique du 6 août 2004, modifiée le 7 juillet 2011.

**Coordination :** Dr Gaëlle MELAYE

**Secrétariat DPI :** Sonia BLON : 02 40 08 33 97 / [sonia.blon@chu-nantes.fr](mailto:sonia.blon@chu-nantes.fr)

Biologie de la reproduction

Hôpital Mère et Enfant, 38 Bd Jean Monnet, 44093 NANTES



## Evénements 2020

### Journée régionale à Brest le 3 Avril 2020 « Soutenir la qualité de vie des malades »

#### Objectifs :

- ✓ Sensibiliser et former les professionnels du secteur médico-social sur les spécificités de l'accompagnement des malades (MH),
- ✓ Faire connaître les MAS de Rosporden et de Léhon, ainsi que les quatre services SAMSAH de l'APF, tous référents Huntington, désignés par l'ARS Bretagne,
- ✓ Diffuser les pratiques et innovations développées en Bretagne dans l'accompagnement des malades au quotidien.

#### Un groupe d'organiseurs :

- L'Equipe Relais Handicaps Rares de Bretagne,
- Les MAS de Rosporden (Mutualité Française 29/56) et MAS de Léhon (Coallia 22),
- Les quatre SAMSAH de Bretagne de l'APF France Handicap,
- La Délégation Loire-Bretagne de l'Association Huntington France.

#### Le matin : deux intervenants

- Docteur Katia Youssouf, Neurologue au CHU Henri Mondor de Créteil, Centre national de référence pour la maladie de Huntington,
- Docteur Marc Planes, Généticien au CHU de Brest.

Suivis d'une table-ronde de professionnels du médico-social de Bretagne.

#### L'après-midi : des ateliers

- Vivre la maladie à domicile,
- Le plaisir de manger (nutrition, déglutition et préparation culinaire),
- Présentation de la tablette de communication (projet StépHanie) pour plus d'autonomie.

### Journée champêtre au Mans le 4 juillet 2020 « Musique au Champ »

L'antenne locale de la Sarthe propose une journée champêtre. Une occasion de se retrouver le **samedi 4 juillet** au **Mans** pour se rencontrer, échanger et soutenir l'association Huntington :

**10h30** : Rendez-vous sur le quai Louis Blanc ou rue Denfert Rochereau au Mans pour découvrir la muraille gallo-romaine à pied.

**13h** : Rendez-vous à "La couture" à Yvré l'Evêque chez Odile et André, qui nous accueilleront dans leur ferme en pleine campagne. Tables et chaises y seront dressées pour le pique-nique apporté par chacun et...

**Clou de la journée** : Dominique et Chantal nous offriront un moment musical sur place : piano et chansons, pour clôturer la journée.

Nous serions ravis d'accueillir nos amis de l'Orne, de la Mayenne, du Maine et Loire et de l'Ille et Vilaine, et tous nos voisins de l'ouest !

**Contact** : Véronique Carcaillet : 06.16.37.74.98

## Adhésion

**A envoyer à :** A H F 44 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS

**Bulletin d'adhésion à l'Association Huntington France**

Nom :

Prénom :

J'adhère à l'AHF ou Je renouvelle mon adhésion

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de l'AHF la somme de 30€.

Date et signature



# Equipe Loire Bretagne

## PAYS DE LA LOIRE

**Aline LEVRON**

☎ 07 68 52 86 71

Déléguée régionale Loire-Bretagne  
49123 SAINT SIGISMOND

[secretaire@huntingtonloirebretagne.org](mailto:secretaire@huntingtonloirebretagne.org)

**Annie VIN**

☎ 06 83 56 78 66

49000 ANGERS

[nanie@dbmail.com](mailto:nanie@dbmail.com)

**Maryse GUILLOT**

☎ 06 33 41 97 59

44700 ORVAULT

[mguillot4460@gmail.com](mailto:mguillot4460@gmail.com)

**Nathalie LAZAREFF**

☎ 06 51 91 71 25

44490 LE CROISIC

[nathalie@lazareff.com](mailto:nathalie@lazareff.com)

**Madeleine FRAUDIN**

☎ 02 43 56 32 05

53810 CHANGÉ

[madeleinefraudin@orange.fr](mailto:madeleinefraudin@orange.fr)

**Catherine CORNU**

☎ 06 68 31 22 00

53100 MAYENNE

[catherine.cornu10@outlook.fr](mailto:catherine.cornu10@outlook.fr)

**Véronique CARCAILLET**

☎ 06 16 37 74 98

72000 LE MANS

[cvero@neuf.fr](mailto:cvero@neuf.fr)

**Dominique BODIN**

☎ 06 83 01 76 91

85120 LA CHATAIGNERAIE

[dom\\_bodin@hotmail.fr](mailto:dom_bodin@hotmail.fr)

**Sylvie TEXIER**

☎ 02 51 61 76 26

85500 LES HERBIERS

[texier.sylvie85@orange.fr](mailto:texier.sylvie85@orange.fr)

## NORMANDIE

**Jacqueline MACOUIN**

☎ 06 12 42 60 25

61800 MONTSECRET-CLAIREFOUGERE

[jacqueline.macouin@yahoo.fr](mailto:jacqueline.macouin@yahoo.fr)

## BRETAGNE

**Edith GUEVELLOU**

☎ 02 96 78 65 18

22440 PLOUFRAGAN

[edith.guevellou@orange.fr](mailto:edith.guevellou@orange.fr)

**Philippe DUPUIS**

☎ 06 88 57 15 83

22700 PERROS-GUIREC

[phj.dupuis@wanadoo.fr](mailto:phj.dupuis@wanadoo.fr)

**Nicole JOVERT**

☎ 06 50 59 75 15

29560 ARGOL

[nicole.jovert@gmail.com](mailto:nicole.jovert@gmail.com)

**Martine DOMS**

☎ 02 98 06 32 43

29300 QUIMPERLE

[doms.m@orange.fr](mailto:doms.m@orange.fr)

**Françoise ETCHESSAHAR**

☎ 09 67 05 85 09

35000 RENNES

[etchessahar.f@orange.fr](mailto:etchessahar.f@orange.fr)

**Michel CAILLARD**

☎ 06 01 46 02 02

35135 CHANTEPIE

[michel.caillard@neuf.fr](mailto:michel.caillard@neuf.fr)

**Christian LE FALHER**

☎ 06 87 49 63 62

56000 VANNES

[Lefalher.c@orange.fr](mailto:Lefalher.c@orange.fr)

## POITOU-CHARENTES

**Aude TOULEMONDE**

☎ 06 07 35 18 34

17000 LA ROCHELLE

[audetoulemonde@gmail.com](mailto:audetoulemonde@gmail.com)

**Marie Christine BOURY**

☎ 05 49 81 26 35

79700 MAULEON

[christine.boury18@orange.fr](mailto:christine.boury18@orange.fr)

**Gwenael BURBAN**

☎ 05 49 86 77 70

86100 CHATELLERAULT

[gburban@free.fr](mailto:gburban@free.fr)

## CENTRE - VAL DE LOIRE

**Maria Eugénia DUCOS**

☎ 02 47 52 81 03

37210 ROCHECORBON

[marucolmeneros@gmail.com](mailto:marucolmeneros@gmail.com)

